

Le Scrutin d'Hier

Alex Will

Ce qui trépe, au premier examen, dans les scrutins de dimanche, c'est l'abandon des ballottages. Ceci est dû, en grande partie, à la division des voix ouvrières en fractions socialistes et communistes. Nous en dirons plus loin les conséquences.

Si l'on examine la position des différents partis, on constate que la droite est loin d'être en progression dans le Nord. Un certain nombre de ses candidats ne doivent leur réélection qu'à leur évolution, plus ou moins sincère, vers la gauche et à leur récente adhésion à la Fédération Républicaine.

La DROITE a obtenu la réélection de MM. Crepel, Seabert, Guillaud. Dans le canton de Seneval, un candidat des points, M. Condeville, a été élu grâce à son appoint contre M. Ryckewaert, candidat de la Fédération Républicaine. De nombreux ballottages mettent les élus de la droite en péril, notamment à Armentières et dans le canton de Lannoy.

La FEDERATION REPUBLICAINE a de nouveaux et importants élus. MM. Loupou et Mahieu, qui remplacent d'anciens députés, ont été élus à Clary; MM. de la Grande et Crey-Saint-Léger, nouveaux "baptisés" de la Fédération, ont été élus à Clary.

Les députés de la F. R. sont principalement MM. Daniel-Vincent, Auguste Potié, Davaine, Demolon, Leriche, Claro, Bonnet, Delour, Carlier, Williot, G. Lefebvre, Antoine Perrier, etc.

Parmi les multiples ballottages, celui de M. Fouquet-Lezon, élu à la candidature radicale-socialiste de M. H. Bobbe. Dans l'arrondissement de Valenciennes, M. Billiet est fort menacé. M. Millot perd sa chance, M. Tiberghien est nettement dépassé.

Le PARTI SOCIALISTE a vu la victoire de Briffaut, Pierre Delcourt, Remy, Coppeaux, docteur Verhaeghe, Dupriez. Il enlève le siège du conseil d'arrondissement de Pont-à-Marcq à la Fédération Républicaine, avec Laurent, maire de Wahagnies. Des ballottages lui sont favorables à Roubaix-Ouest, où il obtient 2.962 voix, et le candidat de la droite, 2.367 voix à M. Motte; à Donat-Nord, où Foucaut, de la droite, obtient 2.440 voix, tandis qu'avec les 1.578 voix de Coone, socialiste, il passe les 3.581 voix à M. Vandenberghe; à Donat-Sud, avec Degulin et Soileux; à Valenciennes-Est, avec Carlier, 1.864 voix, qui, en recevant les 1.683 voix de Théry (socialiste), bat M. Billiet; à Cyoising, avec Desmets; à Cambrai-Est, avec Lepape. Une contestation, à Solesmes, met à égalité Langand avec le candidat de la Fédération Républicaine.

Le PARTI COMMUNISTE a un élu, Mercier (Marchiennes). Ses candidats sont les plus favorisés, à l'extrême gauche, à Tourcoing-Sud, où Boudéry (3.301 v.), arrive avant Inghels (2.097 v.); à Tourcoing-N-E., où Pierpont a 2.440 voix, tandis qu'avec les 1.578 voix de Coone, socialiste, il passe les 3.581 voix à M. Vandenberghe; à Valenciennes-Est, avec Carlier, 1.864 voix, qui, en recevant les 1.683 voix de Théry (socialiste), bat M. Billiet; à Cyoising, avec Desmets; à Cambrai-Est, avec Lepape. Une contestation, à Solesmes, met à égalité Langand avec le candidat de la Fédération Républicaine.

Le résultat de la journée, c'est l'amoindrissement de la droite, une large consolidation du centre républicain et un élargissement considérable à l'extrême gauche. Tenons-nous-en à ces constatations heureuses pour aujourd'hui.

Le feu d'une explosion a détruit une ferme

Charolles, 14 mai. — Ce soir à 11 heures, une violente explosion se faisait entendre à Cimy, et le feu se déclarait dans une grande ferme attenante à un château situé à 2 kilomètres de cette localité.

Le feu prit de grandes proportions et les dépendances du château, occupées par les époux Lapiere furent complètement détruites. Un jeune domestique de 17 ans, nommé Bourdoux fut tué; une bonne qui couchait au 2e étage fut précipitée dans la cour, tandis que son lit restait suspendu à un pan de muraille.

Plusieurs animaux domestiques sont restés étasés sous les débris.

Les causes de l'explosion sont inconnues. Une enquête est ouverte.

Les Résultats des Elections aux Conseils Généraux

1.492 sièges vacants étaient à pourvoir

Les élections des Conseils généraux, qui ont eu lieu hier, portent sur 1.492 sièges appartenant à la première série soumis au renouvellement triennal de 1922 ou appartenant à la seconde série et devenus vacants par suite de décès ou de démissions.

Les 1.491 conseillers qui occupaient ces sièges (un siège vient d'être créé en Seine-et-Oise, à Aulnay-sous-Bois) pouvaient, au point de vue politique, se répartir de la manière suivante :

Conservateurs et Action Libérale, 170. Républicains progressistes et républicains de gauche, 654. Radicaux, radicaux-socialistes, républicains socialistes, 574. Socialistes et socialistes unifiés, 74. Communistes, 10.

Parmi les candidats se trouvaient un grand nombre de membres du Parlement, conseillers sortants ou candidats nouveaux.

92 sénateurs et 143 députés, ainsi que plusieurs membres du gouvernement : MM. Poincaré, président du Conseil; Sarraut, ministre des Colonies; Le Troquer, ministre des Travaux publics; et Maunoury, ministre de l'Intérieur. Citons encore parmi les candidats : MM. Alexandre Bérard, Doumer, Lhopiteau, Cruppi, Lebrun, Jonard, Clémentel, Pams, Fernand David, Landry, Cels, Loucheur, Daniel-Vincent, Abrami, Brousse, Bonnevay, Ajam, Klitz, puis, Simon, ancien ministre et sous-secrétaire d'Etat.

LES RESULTATS

ABREVIATIONS. — R., conservateurs et Action Libérale. — R., républicains progressistes et républicains de gauche. — R. S., radicaux, radicaux-socialistes, républicains socialistes. — S., socialistes et socialistes unifiés. — COM., communistes. — A. D., anciens députés. — A. S., ancien sénateur.

HAUTE-VIENNE. — Elu : M. Pressamant, député, c. s. Bienvenu-Martin et Cornet, sénateurs, r. s.; Flaudin, r. député. MAYENNE. — Elu : Dubouy-Fresney, C. LOIRE-INFÉRIEURE. — Elu : Sibille, député, R. BOUCHES-DU-RHON. — Elu : Pasquet, sénateur, R. S. DROME. — Elu : Perdrix, Chabert, sénateurs, R. S. Eure-et-Loir. — Elu : Maunoury, député, ministre de l'Intérieur, R. HAUTES-ALPES. — Elu : Bonnard, sénateur, R. S. AISNE. — Sont élus : MM. Ceccaldi, Sergent, Devotte, Couesnon, José, Gris, R. S.; Ringuler, député; Deguise, député, S. PYRENEES-ORIENTALES. — Elu : MM. Pams, sénateur, R. S.; Emmanuel Brousse, député; Charles Brousse, R.; André Marty, communiste, condamné pour les mutineries de la mer Noire.

VAR. — Elu : Fournet, sénateur, S.; Henri Alquier, Matelot, communiste, condamné pour les mutineries de la mer Noire et actuellement détenu. TARN. — Elu : Henri Simon, député, R. S. HAUTE-VIENNE. — Elu : Masurier, sénateur, R. S. MAINE-ET-LOIRE. — Elu : de Rongé, sénateur, C. Rabouin, député, R. HAUTES-ALPES. — Elu : Hubert, sénateur, radical-socialiste. GHONDE. — Elu : Mandel, député, R. LOIRET. — Elu : Rabier, sénateur; Desarmes, député, R. S. DROME. — Elu : Escoffier, député, R. S. COTE-D'OR. — Elu : Jossot, sénateur, R. S.; Barabant, communiste, ancien député. AISNE. — Sont élus : MM. Doumer, sénateur; Riillart de Verneuil, député; De Treilhan; Firino; Gérard R.; Lenain; Manquette; Accombray, député; Hauet, député; Droccureur; Doucedame, radicaux socialistes.

La commune qui n'a pas pu voter

Reims, 14 mai. — Parmi les 36.000 communes de France qui ont voté aujourd'hui, il en est une au nom tragiquement célèbre qui n'a pu voter, c'est la commune de Moronvilliers, qui a donné son nom aux Moronvilliers, un des monts de Champagne, où tombèrent surtout en 1917 tant de nos soldats.

Moronvilliers n'existe plus. La commune a pourtant un maire qui est contraint d'habiter hors de son territoire administratif. Il a écrit hier à M. Ménessier, sous-préfet de Reims, que sa commune ne pourrait pas appliquer la loi électorale, faute d'habitants.

Le temps d'aujourd'hui

BEAU Vent nord-est ou ouest, Rosée ou gelée blanche. Beau clair à peu nuageux-haut.

Un Inroque a tué sa femme à Bapaume

Elle voulait l'empêcher de tirer sur des pigeons

Samedi soir, Victor Chevalier, 25 ans, journalier, garde d'un camp des Ponts et Chaussées à Bapaume, a tué sa jeune femme, âgée de 22 ans, dans les tristes circonstances suivantes.

Le ménage Chevalier était très uni, mais Chevalier avait le grave défaut de lever le coude plus souvent qu'il ne convient, et quand il était ivre, il n'était pas toujours maître de ses emportements.

Samedi, vers 18 heures 30, il rentra chez lui pris de boisson. Trouvant sans doute le temps long, il lui prit l'habitude de tirer sur ses pigeons avec un revolver. Sa femme, qui avait adressé ses observations, se fâcha et le poussa dans le baraquement qui leur servait d'habitation, il s'y enfonça, puis il continua son tir. Mme Chevalier, à l'aide d'un tournevis, parvint à ouvrir la porte arrière du baraquement et alla à son mari se complaire sur la stupidité de son acte. Victor Chevalier tourna brusquement son arme contre elle et se mit à tirer. Elle blessa légèrement à la main droite d'une première balle la malheureuse, mais la seconde balle fut mortelle. Atteinte en effet en plein front, la jeune femme s'abattit foudroyée et expira au bout de quelques secondes.

Atterré, le meurtrier tourna son arme contre lui et tenta de se jeter une balle dans la tête; il ne réussit qu'à se faire une blessure sans gravité.

Le parquet d'Arras est descendu hier matin à Bapaume, accompagné du docteur Béhaque, médecin légiste, qui a pratiqué l'autopsie.

Les époux Chevalier avaient une fille de 15 mois, et Mme Chevalier attendait un second enfant.

Ce terrible drame de l'alcoolisme a produit une douloureuse émotion dans la localité.

Comment fut célébrée la fête de Jeanne d'Arc

A Lille

A l'occasion de la fête de Jeanne d'Arc, une revue des troupes de la garnison a été passée à 9 heures 30, sur la place de la République.

Sur la tribune officielle, placée devant la statue Faucherbe, on remarquait : MM. Naudin, préfet du Nord; Régnier, secrétaire général de la Préfecture; Jacques Régnier; Luzu Gimert, conseiller de la préfecture; Contencin, chef de cabinet du préfet; Cameau, secrétaire général de la Reconstitution; Lyon, recteur de l'Université; le général Grégoire, commandant la 1re D. I.; le général Lacapelle, commandant le 1er C. A.; le général de brigade Dauré; le colonel Brice, commandant d'armes; le capitaine Lenoir; le colonel Gossart, commandant le 6e régiment de chasseurs; le colonel de gendarmerie Verstraete; Melchior, consul de Belgique; Hanus de Favreuil, consul du Nicaragua; Crépy-Saint-Léger, conseiller général; Rajot, bâtonnier de l'ordre des avocats; l'intendant général Colardot; Baret, procureur du lycée; Fieffé, procureur de la République; Ferry, chef de la Sûreté; Potentier, commissaire central; Lisperette, remplaçant M. Benoist, de la 2e brigade mobile; Thalams, inspecteur d'Académie; Capra, inspecteur départemental; Grimprez, ingénieur en chef des ponts et chaussées, etc.

Au pied de la tribune, se trouvaient des délégations de l'U. N. C. et des Mutillés, avec leur drapeau.

Toutes les troupes de la garnison avaient été placées sur les deux terre-pleins de la place de la République, où elles furent passées en revue par le général Lacapelle, escorté de son état-major.

Au cours de cette revue, le général commandant le 1er corps fit une remise de décoration.

Puis les troupes se massèrent sur le boulevard de la Liberté, à hauteur de la rue Jean Sans-Peur, et au son de pas redoublés exécutés par la musique divisionnaire, elles défilèrent devant les autorités.

Après la revue des troupes, les autorités se rendirent place Jeanne d'Arc, où se trouvaient le spectacle, porté la statue de la Pucelle d'Orléans et qui fut élevée par les Boches.

Sur la place et les rues adjacentes, se trouvaient massés les enfants des écoles, les sociétés d'anciens militaires, de gymnastique, de musique, les étudiants, etc.

Les enfants des écoles exécutèrent la "Marseillaise" accompagnée par la musique divisionnaire. Des gerbes de fleurs furent déposées sur le socle du monument et toutes les sociétés défilèrent sur la place.

Puis, par la rue Jeanne d'Arc, boulevard de la Liberté, rue Nationale, Grand-Place, rue de Paris, le cortège regagna le Parvis Saint-Maurice où a eu lieu la dislocation.

Aucun incident n'a été signalé au cours de cette cérémonie.

Le ministre de la guerre va venir à Béthune

Le dimanche 23 juillet prochain, M. Maginot, ministre de la Guerre, des Postes, Télégraphes et des Travaux Publics, viendra à Béthune, pour la remise solennelle du drapeau à l'Union des Mutillés de Béthune et environs.

Le temps d'aujourd'hui

BEAU Vent nord-est ou ouest, Rosée ou gelée blanche. Beau clair à peu nuageux-haut.

Une Cité de Valenciennes détruite par ses flammes

145 personnes se trouvent actuellement sans abri

D'un incendie, un violent incendie a détruit le quartier de la cité Villars, composé presque uniquement de baraquements. Des débris de débris ne sont pas seulement restés sur le sol, mais des débris de débris ont été projetés à l'extérieur, sans aucun accident à déplorer.

Les baraquements détruits sont établis perpendiculairement à la route de la Pyramide, sur deux groupes.

L'ALARME

Il était 1 heure 40 du matin, quand la sirène d'alarme sonna. Les pompiers furent appelés et dirigés vers la Pyramide où une immense fumée s'élevait, emportant le ciel.

Le second groupement de baraquements, portant le numéro 54, Comment a-t-il été provoqué. Les causes exactes ne sont pas encore établies.

Le logement est occupé par la famille de Victor Lapolle, 56 ans, journaliste. Samedi avait eu lieu le mariage de la fille de la maison; les parents étaient venus du dehors et, pour les écarter, on avait dû installer un certain nombre de matelas sur le sol.

Vers minuit, Victor Lapolle, et sa femme, Sophie Poux, étaient couchés, près du poêle, encore allumé. Au cours de leur sommeil, ils furent réveillés par une fumée épaisse qui les enveloppa et donnaient l'alarme. Dans une chambre voisine, se trouvaient M. Arthur Michel et Mme Palmyre Hanuzet, demeurant à Lille, rue Faine, cour Pamel, 8; ils se levèrent en hâte, mais, malheureusement, la porte était fermée. Un baroulet, Emile Pressé, qui demeure dans le logement numéro 51, et son voisin, M. Hanuzet, organisèrent les premiers secours en attendant l'arrivée des pompiers et du piquet d'incendie du 17e, qui accoururent sur les lieux à 2 h. du matin.

Mais l'incendie avait pris de grandes proportions. Grâce au sang-froid des habitants du quartier, des pompiers et des soldats, on put préserver les baraquements voisins et éviter une véritable catastrophe.

Deux assassins vont payer leur dette

Il s'agit de deux bandits originaires du Boulonnais

On n'a pas oublié les sinistres exploits de deux bandits originaires du Boulonnais Séverin Louette, ex-clerc d'huissier, et Louis Cadet, menuisier, tous deux âgés de 22 ans, qui, le 2 juillet dernier, assassinèrent une cabaretière de Boulogne. Mme Guiller-Bombard, quelques jours plus tard, ils commirent un nouvel assassinat, cette fois à Ivry-sur-Seine, sur la personne d'une vieille femme, Mme Bertrand.

Les débats de cette affaire se déroulent devant les Assises de la Seine, en l'événement de la prison de la Santé. Les deux bandits ont avoué et ont été reconnus coupables d'une série de cambriolages commis dans le Nord.

Condamnés à la peine de mort, ils furent enfermés à la prison de la Santé. Là, le cynisme qu'ils n'avaient pas cessé de manifester fit place à un découragement profond, qui alla s'accroissant. Ils sont aujourd'hui de véritables loges humaines, car ils ont acquis la conviction que le châtiment suprême ne leur serait pas épargné.

Un jour, pendant que les deux bandits n'échappaient pas à la guillotine, la direction de la prison de la Santé avait reçu du Ministère de la Justice avis d'avoir à se tenir prêts pour une double exécution imminente.

Dramatique arrestation de bandits algériens

Alger, 14 mai. — Trois bandits indigènes avaient arrêté un autobus entre Ténès et Orléansville, sur le littoral, pour dépouiller les voyageurs. Un cadavre a été découvert, caché dans un fourré. Sommés de se rendre, ils ont tiré des coups de feu sur le cadavre, qui a eu son burnous traversé par une balle, et un de ses serviteurs a été blessé. Le cadavre a été remis à la justice et a été blessé d'une balle dans le ventre. Les trois bandits ont été arrêtés par la police algérienne.

La servante meurtrière a été arrêtée à Rouen

Elle a dû tuer sa patronne dans une crise de folie

La femme Zénoïde Olivier qui a assassiné à Paris, sa patronne, la femme du docteur Armand Bernard à l'aide d'une botte a été arrêtée hier soir à Rouen où elle était présentée dans une communauté de religieuses de la ville. Elle a déclaré qu'elle avait déjà été enfermée 2 fois à Ste-Anne. Elle a ajouté qu'elle ne s'explique pas pourquoi elle a frappé sa malheureuse patronne.

M. Soulié, commissaire du quartier Chailot, à Paris, avait reçu hier matin la visite du frère de Zénoïde Olivier qui a déclaré spontanément que la meurtrière de Mme Bernard ne jouissait pas de toutes ses facultés mentales. Déjà en 1919, à la suite d'une violente discussion avec la patronne qu'elle avait à cette époque, elle avait projeté de meurtre après avoir traversé une cloison et venu à loger dans le ventre de leur bébé qui était couché. L'enfant âgé de deux ans et demi a été tué net.

La gendarmerie a procédé à l'arrestation du meurtrier.

En tirant sur sa femme il tua son petit enfant

Versailles, 14 mai. — Le nommé Victor Pintat, 32 ans, manoeuvre à Argenteuil, au cours d'une discussion avec sa femme a tiré hier soir dans la direction de celle-ci un coup de revolver, sans l'atteindre, mais le projectile après avoir traversé une cloison est venu à loger dans le ventre de leur bébé qui était couché. L'enfant âgé de deux ans et demi a été tué net.

La gendarmerie a procédé à l'arrestation du meurtrier.

Le Dimanche Sportif

Pour le Championnat du Nord de Football-Association

DIVISION D'HONNEUR

Poule Finales

A ROUBAIX. — L'Olympique Lillois a battu l'Amical-Club des Arts de Roubaix par 2 buts à zéro.

Partie peu intéressante. Trop nette supériorité des Lillois qui dominèrent constamment les Amicalistes. Ceux-ci furent courageux, sans plus de succès que le temps trop chaud pour le football gaspouilleux les joueurs.

La première mi-temps fut un peu animée. L'O. L. marqua deux buts, l'un par Henri Vignoli et l'autre par Ryssen.

Le second team a été languissant; les Lillois se contentant de vivre sur leur avance.

A BOULOGNE. — L'Union Sportive Boulogne naissée devait recevoir le Racing-Club de Roubaix mais ce dernier club ne s'est pas déplacé, devant quitter Boulogne trop tôt pour permettre à ses équipiers de voler.

La Ligue du Nord déclina si le match sera joué ultérieurement ou si Roubaix est battu par forfait.

A CALAIS. — Le Racing-Club de Calais et l'Union Sportive Tourquennoise ont fait match nul, chaque équipe marquant un but.

CALAIS EST CHAMPION DU NORD

DES JUNIORS

A CALAIS. — Le Racing-Club de Calais a battu l'Olympique Lillois par 2 buts à 1.

Par cette victoire, Calais est champion du Nord des Juniors pour la saison 1921-1922.

Cyclisme

F. Pellissier a gagné Bordeaux-Paris

LE DEPART DE LA COITSE A ETI: MARQUE PALEUX ACCIDENTS

Bordeaux, 14 mai. — Le départ de la course cycliste Bordeaux-Paris a été marqué par deux accidents: une automobile conduite par le fils d'un industriel, habitant la région de Pauillac a été renversée à la hauteur du poteau d'Yrre, par suite d'un accrochage avec un camion automobile.

Les deux occupants ont été sérieusement blessés; ils ont été transportés à l'hôpital Saint-André.

Un motocycliste, M. Robert, demeurant rue de la Botte, à Bordeaux, a été victime d'une collision et a été sérieusement blessé.

FRANCIS PELLISSIER ARRIVA SEUL A BLOIS OU PLUSIEURS ABANDONNÉS SE PRODUISIRENT

Blois, 14 mai. — A 10 heures 40, Francis Pellissier passe au contrôle de Blois, installé qu'il da la Saussaie, Mottlat, Masson, Vermandel, passent à 13 heures 45; Christophe, à 10 heures 45; à 10 heures 55 arrive Henri Pellissier; Scieur a abandonné. Les coureurs se déclarent gênés par un fort vent de bout. Thys arrive à 11 heures 09. Les autres ont abandonné à Blois et hier, Heughebaert, Vermandel, Demail et Bouc abandonnent également.

A ORLEANS, FRANCIS PELLISSIER ETAIT TOUJOURS EN TETE

Orléans, 14 mai. — Sont passés à Orléans à midi 37, Francis Pellissier, fatigué; à midi 44, Masson et Mottlat; Masson n'a pas signé la feuille de contrôle. A midi 48, Delonghe; à midi 50, Christophe; à 1 heure 03, Bellenger; à 1 heure 10, Suler très fatigué.

A BOURDAN, FRANCIS PELLISSIER AVAIT AUGMENTE SON AVANCE

Bourdan, 14 mai. — Francis Pellissier passe le premier frais et signe à 15 heures 19, vien-

BYRRH

VIN TONIQUE ET RECONSTITUANT

nent ensuite Mottlat à 15 heures 27; Masson à 15 heures 27, et Christophe à 15 heures 37.

FRANCIS PELLISSIER VAINQUEUR

Paris, 14 mai. — Voici l'arrivée de la course Bordeaux-Paris. 1er Francis Pellissier en 21 heures 53; 2e Mottlat, en 22 heures 47; 3e, Masson en 22 heures 53; 4e, Christophe.

C'est à la sortie de Tours que s'est jouée la course. Francis Pellissier parvint mieux à lâcher le peloton. Il maintint ainsi son avance qu'il put porter jusqu'à 10 minutes, alors que derrière lui Mottlat et Masson se battirent pour la seconde place.

LA COURSE MARCO-WARNETON

Hier après-midi sur le parcours Marco-Warneton et retour, 2 fois, soit 50 kilomètres, se disputait une course cycliste organisée par M. Abel Hornain et la Pédale Madelinienne. Une soixantaine de coureurs prirent le départ qui eut lieu à 15 heures.

Voici l'ordre d'arrivée: 1. Delorme, du Cyclo-Club de Saint-Maurice; 2. De Keyser (C.C.S.M.); 3. Antony Carlet; 4. Hamont; 5. Dubois; 6. Colletier (C.C.S.M.); 7. Lillou; 8. Verling; 9. Vandenspel; 10. Loof, etc.

BRUAY-BETHUNE-SAINT-POL ET BRUAY

Sur le circuit Bruay-Béthune-Saint-Pol-Bruay soit 60 kilomètres, avait lieu le tournoi de cyclo-cluse qui a obtenu un gros succès. Plus de 50 amateurs concurrents prirent le départ à 15 h. 13 m. Arrivé eut lieu dans l'ordre suivant: 1. Hoplines, à 5 h. 9 m.; 2. Janssens; 3. E. Carrière; 4. Dithelm; 5. F. F. F. F.; 6. F. F. F. F.; 7. Brassard; 8. Monier; 9. Bonin; 10. Salomé, etc.

Hippisme

LES COURSES DE LILLE

LA TROISIEME REUNION

La troisième réunion d'hier favorisée par un temps superbe, avait amené sur le terrain des courses de nombreux amateurs de sport hippique.

La Musique de la Ire Division prêtait son concours aux courses furent très réussies. Aucun accident n'a marqué le jour de ces belles réunions, dont voici les résultats:

Première course. — Prix des Clénès (au trot monté ou attelé). — 1er heat, — Prix: 3000 fr.; Distance: 1.800 mètres; 14 inscrits; 7 partants. 1er, Rigodon (Lecuyer); 2. M. de Wozières; 3. Quenoy (Vandenberghe); 4. M. Demarq; 5. Kéroux (Libert fils); 6. P. P. P. P.

Par Mutuel. — Rigodon, pesage, 6. 135.50, p. 61.50; tribunes, 43 fr. et 17.50; pelouse, 37 fr. et 14 fr. — Quenoy, pesage, 14.50; tribunes, 15 fr. et pelouse, 15.50.

Montant des paris: 39.500 francs.

Deuxième course. — Prix du Champ de Fer du Nord. — Prix: 4.000 fr.; Distance: 2.000 mètres; 17 inscrits; 4 partants. 1er, Val Duna (Sudant); 2. M. Ar-Jill; 3. H. H. H. H.; 4. M. H. H. H.; 5. N. N. N. N.; 6. P. P. P. P.; 7. Q. Q. Q. Q.; 8. R. R. R. R.; 9. S. S. S. S.; 10. T. T. T. T.

Par Mutuel. — Val Duna, pesage, 6. 2 fr., p. 14 fr.; tribunes, 12 fr. et 7.50; pelouse, 11.50 et 7.50. — H. H. H. H., pesage, 15 fr.; tribunes, 15.50.

Montant des paris: 30.115 francs.

Troisième course. — Prix de la Société d'Encouragement (au trot monté ou attelé). — Prix: 7.250 fr.; Distance: 2.500 mètres; 11 inscrits; 5 partants. 1er, P. P. P. P.; 2. M. M. M. M.; 3. N. N. N. N.; 4. O. O. O. O.; 5. P. P. P. P.

Par Mutuel. — P. P. P. P., pesage, 6. 31.50, p. 15 fr.; tribunes 16 fr. et 9 fr.; pelouse, 18.50 et 11.50. — P. P. P. P., pesage, 31 fr.; tribunes, 15.50; pelouse, 15.50.

Montant des paris: 59.600 francs.

Quatrième course. — Prix des Clénès (au trot monté ou attelé). — 2e heat; prix 3.000 fr.; Distance: 1.800 m.; 15 inscrits; 7 partants. 1er, Rigodon (Lecuyer); 2. M. de Wozières; 3. Quenoy (Vandenberghe); 4. M. Demarq; 5. Kéroux (Libert fils); 6. P. P. P. P.

Par Mutuel. — Rigodon, pesage, 16 fr.; tribunes, 16.50; pelouse, 16.50. — Quenoy, pesage, 10 fr.; tribunes, 10.50; pelouse, 10.50.

Montant des paris: 61.900 fr.

Cinquième course. — Prix de Bellone (Steeple-Chase militaire); 3e série; prix 600 fr.; Distance: 3.000 m.; 10 inscrits; 8 partants. 1er, P. P. P. P.; 2. M. M. M. M.; 3. N. N. N. N.; 4. O. O. O. O.; 5. P. P. P. P.; 6. Q. Q. Q. Q.; 7. R. R. R. R.; 8. S. S. S. S.; 9. T. T. T. T.

Par Mutuel. — P. P. P. P., pesage, 6. 30 fr., p. 15 fr.; tribunes, 16.50; pelouse, 16.50. — M. M. M. M., pesage, 14 fr.; tribunes, 14.50; pelouse, 14.50.

Montant des paris: 322.865 fr.

La prochaine réunion aura lieu le jeudi 25 mai, jour de l'Ascension.

Courses au bois de Boulogne

DIMANCHE 14 MAI 1922

1re Course. — 1. Sans Vert (Mac Gee), g. 32.50, p. 20.50; 2. Giorusso (Martin), g. 46 fr.

2e Course. — 1. Lamartine (O'Neill), g. 13 fr., p. 7.50; 2. Zappane (Mac Gee), g. 14.50, p. 8.50; 3. Frisky (Pohlmann), g. 56.50, p. 25 fr.; 4. Hyperte (Siarpe), g. 99.50.

3e Course. — 1. Mont Blanc (Mac Gee), g. 35 fr., p. 16.50; 2. Joveux (Ducey), g. 14 fr.; 3. Parisien (Bartholomé), g. 51 fr.

5e Course. — 1. Binic (Sharpe), g. 167.50, p. 40.50; 2. Fléchois (Belouche), g. 15 fr., p. 8.50; 3. Sereza (Martin), g. 65.50, p. 25.50; 4. Sereza (Martin), g. 65.50; 5. Trip (Winkfield), g. 25.50.

FEUILLETON DU 16 MAI. — No 7

Film GAUMONT

PARISLETTE

GRAND-CINE ROMAN

de Louis FEUILLADE

ADAPTE par Paul CARTOUX

DOUZIEME EPISODE

Le secret des Costabella

LES TRESORS DE LA MERE DE DIEU

Les mines effrayées de Manopla, lors de son retour de Lisbonne, ce refus obstiné de tous les cadeaux qu'il lui avait offerts, ses interrogations au regard, ses frissons, ses étourdissements, ses vœux religieux dont il avait jadis admis l'irrésistible puissance, enfin ce regard, ce regard suprême qui l'avait reçu comme un coup lors de sa prise de voile, quelques instants à peine avant sa mort.

Combien de fois depuis cette fatale nuit, il se demandait pourquoi les deux de ses

nobles avaient jeté vers lui cette sorte d'appel désespéré.

Il y avait vu la faiblesse toute naturelle d'une âme qui, tout à coup, est arrachée à la terre, le regret d'une jeunesse à jamais perdue.

Mais jamais il n'avait osé imaginer que, dans cet instant, sa petite fille avait voulu lui exprimer ses doutes effreux.

Il oublia le lieu où il était, ceux qui l'entouraient, le gravité du moment, et tout entier reconquis par la pensée de la morte, il pleura de toute la sincérité de son âme ulcérée.

Il y avait tant de détresse dans ses larmes que personne, même le banquier, n'osa de nouveau élever la voix, et qu'on attendit que sa douleur parut un peu apaisée pour lui adresser la parole.

Ce fut Parislette qui dit le premier mot.

— Grand-père, si nous vous avons fait de la peine, tous autant que nous sommes, ici, nous nous en excusons.

— Nous vous supplions de ne pas nous en vouloir, et nous vous écoutons avec infiniment de respect et de tendresse.

— Oui, dit le vieillard, comme pour lui-même.

— C'est bien pour cela qu'elle est entrée au couvent, et cette même fatalité qui me poursuit veut qu'aujourd'hui les mêmes soupçons renaissent chez un être qui ressemble tant à elle.

Puis, regardant Alvarez avec sévérité, surmontant sa douleur et son trouble, Jacques dit Costabella, d'une voix forte, d'éclaircie.

— Vous m'avez demandé des explications. Maintenant, pardonnez, je vous prie, un instant une faiblesse.

— On vient d'évoquer devant moi un souvenir qui, mes yeux précipités, me font as-

sonde, et je n'ai pas eu la force de le ressusciter.

— Mais aussi bien pour celle qui l'a tant pleurée, et que je pleure encore, que pour la jeune fille qui est devant vous et qui est comme son double vivant, je ne puis pas qu'il reste dans votre esprit ni dans l'esprit de ceux qui sont autour de moi, la moindre incertitude.

— Je croyais qu'il suffirait de ma parole pour qu'on me crût un honnête homme.

— Je m'aperçois que la calomnie a toujours raison de la bonne foi.

— Vous allez savoir d'où vient ma fortune.

— J'ai dans cette poche un document qui pourrait suffire à vous confondre, Monsieur Alvarez.

— Je vais vous le mettre sous les yeux à tous, auparavant, je vais vous le lire.

— Ceci est le testament de mon oncle, le marquis Benito de Costabella qui fut, au XVIIIe siècle, armateur et capitaine de la frégate "La Mère de Dieu".

— Le 15 décembre 1668, le navire, qui revenait des Indes Occidentales, toucha à l'embouchure de la Gironde, traversa de la Tour de Belem, devant la propriété même du marquis.

— Seul, le capitaine échappait au naufrage.

— Le testament se continue ainsi :

— Tous mes héritiers directs seront les dépositaires du secret qu'ils se transmettront et auront le droit de rechercher l'opérateur du navire qui contient une somme fortuite.

— En effet, continua M. de Costabella, pour le Gouvernement et pour les armateurs des ports de la côte, "La Mère de Dieu